

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME A TERMINÉ SA TROISIÈME SESSION CONSACRÉE PRINCIPALEMENT À L'ORGANISATION DE SES TRAVAUX FUTURS

Il a établi un comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires de lutte contre le racisme et pris des mesures pour préparer une conférence d'examen de Durban
8 décembre 2006

Le Conseil des droits de l'homme a achevé cet après-midi les travaux de sa troisième session, qui s'est ouverte le 29 novembre dernier. Présidés par M. Luis Alfonso de Alba, du Mexique, les travaux ont abouti à l'adoption de sept résolutions et décisions. Une part importante de la session a été en outre consacrée à l'étude des modalités du nouveau mécanisme d'examen périodique universel et aux moyens d'améliorer et de rationaliser les mandats des procédures spéciales et du mécanisme consultatif d'experts de l'ancienne Commission des droits de l'homme, ainsi que de la procédure d'examen des plaintes.

/...

Au cours de cette session, la Commission a adopté six résolutions et une déclaration. ...

/...

Par une résolution ayant aussi fait l'objet d'un vote, le Conseil a noté avec regret qu'à ce jour la résolution adoptée en juillet dernier lors de sa première session extraordinaire consacrée à la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé n'a toujours pas été appliquée et demande qu'elle soit rapidement appliquée, notamment le paragraphe prévoyant l'envoi d'une mission d'enquête urgente. ...

/...

Le Conseil des droits de l'homme s'est encore penché sur le suivi de ses décisions, en particulier celles qui ont été prises à l'occasion de ses sessions extraordinaires consacrées à la situation au Liban et dans le territoire palestinien occupé. ...

/...

Ouvrant la session, Mme Louise Arbour, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a donné lecture d'un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan. Le Secrétaire général y demande notamment au Conseil de ne pas concentrer toute son attention sur le conflit israélo-palestinien, au détriment d'autres situations, tout aussi graves, comme le Darfour. Mme Arbour a ensuite rendu compte de ses activités, s'agissant notamment de sa visite en Israël et dans le territoire palestinien occupé. S'agissant du Darfour, les attaques contre les villages, les meurtres de civils se poursuivent et ont désormais de nouveau atteint les niveaux horribles du début 2004, s'est inquiétée Mme Arbour. ...

/...

Résolutions et décisions adoptées par la troisième session du Conseil des droits de l'homme

/...

Par une résolution intitulée «**Situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé**»: suivi de la résolution S-1/1 du Conseil des droits de l'homme» (A/HRC/2/L.13), adoptée par 34 voix pour, une contre et 12 abstentions, le Conseil, rappelant sa résolution S-1/1 du 6 juillet 2006 et notant avec regret qu'à ce jour cette résolution n'a pas été appliquée, demande qu'elle soit rapidement appliquée, notamment le paragraphe prévoyant l'envoi d'une mission d'enquête urgente. Il prie le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 de lui faire rapport sur la mise en œuvre de la présente résolution à sa prochaine session.

/...

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel